



Diplôme universitaire "Logement d'abord"



[Télécharger la plaquette du DU "Logement d'abord" en cliquant ici \(PDF\)](#)

Argumentaire

L'université Lyon II et l'Orspere-Samdarra, avec le soutien de la Métropole de Lyon et dans le cadre du plan quinquennal pour le logement d'abord, proposent un diplôme universitaire « Logement d'abord » dont la rentrée aura lieu en octobre 2020. L'accès au logement des personnes en situation de précarité connaît actuellement des changements importants, notamment avec la mise en place de l'approche dite du « logement d'abord ». Ce diplôme universitaire présentera et discutera les fondements et les pratiques de cette « nouvelle » approche. Les modules seront portés par un ensemble de partenaires concernés. Il se destine aux intervenants concernés par le modèle du « logement d'abord » et/ou désirant rentrer dans une démarche de recherche-action collaborative sur cette thématique.

- Responsabilité universitaire : Bertrand Ravon.

- Responsabilité pédagogique : Nicolas Chambon.

- Partenaires : le collectif « Soif de connaissances », le réseau « Aux frontières du sans-abrisme », la chaire « Publics des politiques sociales », la démarche scientifique et citoyenne Capdroits, la Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes, la Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-

abri (Feantsa) et le Groupement d'intérêt économique (GIE) « La ville autrement ».

- Si vous êtes intéressés par cette formation, vous pouvez consulter la plaquette et contacter :

Léa Aubry, référente administrative du DU "Logement d'abord" : [lea.aubry\(at\)ch-le-vinatier\(dot\)fr](mailto:lea.aubry(at)ch-le-vinatier(dot)fr) ou [orspere.samdarra\(at\)ch-le-vinatier\(dot\)fr](mailto:orspere.samdarra(at)ch-le-vinatier(dot)fr)

Conditions d'accès

Le DU "Logement d'abord" est ouvert :

- aux professionnel-le-s de l'intervention sociale, aux intervenant-e-s en santé et en santé mentale, aux travailleur-se-s pair-e-s et aux acteur-ric-e-s associatif-ve-s ;
- aux chef-fe-s de service, aux acteur-ric-e-s institutionnel-le-s chargé-e-s du pilotage territorial, du suivi et de l'évaluation de projet et aux professionnel-le-s du logement social.

Les dossiers de candidature sont examinés par une commission composée d'au moins quatre membres de l'équipe pédagogique de la formation et présidée par le directeur du DU. Le dossier est composé d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation articulée autour du cursus de formation et de l'expérience (bénévole, citoyenne, professionnelle) du/de la candidat-e.

Les dossiers de candidatures seront à rendre avant le 25 juin 2020 pour la première session ou avant le 7 septembre 2020 pour la seconde session. Après sélection des dossiers, les candidat-e-s recevront une réponse au plus tard le 9 juillet pour la première session, et le 21 septembre pour la seconde session.

Pour consulter l'organisation du DU "Logement d'abord" ainsi que son contenu, [cliquez sur ce lien \(PDF\)](#).

ORSPERE SAMDARRA

CENTRE HOSPITALIER LE VINATIER BP 30039 - 95 BD PINEL 69678 BRON CEDEX